

Date :

---

**Prescriptions relatives au traitement de l'affection de longue durée reconnue (liste ou hors liste)  
(AFFECTIION EXONERANTE)**

---

Cher Confrère,  
Merci de réaliser une IRM chez

Indication

**IRM cérébrale**

**IRM médullaire**

**Protocole OFSEP standard**

- 3D T1 millimétrique
- 3D FLAIR millimétrique
- DWI axiale + dADC

T2 sagittale

- 3D T1 gadolinium\* millimétrique
- 2D TSE DP/T2 axiale ou 3D T2
- DTI ≥ 15 directions
- 2D T2 EG
- SWI
- 3D DIR
- Autre :

- T1 sagittale gadolinium\*
- T2 EG axiale
- T1 axiale gadolinium\*
- STIR sagittale
- Autre :

Très cordialement,

Neurologue

L'injection de produit de contraste au gadolinium\* est fortement recommandée dans les cas suivants :

- au diagnostic ou au début du suivi (si IRM antérieure non disponible ou non conforme au protocole),
- à l'initialisation d'un de traitement de fond,
- six mois après une initialisation de traitement de fond.

Elle est recommandée en en cas de poussée, et optionnelle pour rechercher une activité en vue d'une indication thérapeutique.

\*Conformément aux suggestions émises par l'Agence Nationale de Sécurité des Médicaments et l'European Medicines Agency, l'OFSEP recommande l'utilisation de gadolinium macrocyclique.



**Contacts OFSEP**

Questions techniques : [imagerie@ofsep.org](mailto:imagerie@ofsep.org)

Questions médicales : Pr François COTTON [francois.cotton@chu-lyon.fr](mailto:francois.cotton@chu-lyon.fr)

Le code d'identification du médecin doit toujours être complété.  
À défaut, la Caisse de votre patient ne peut procéder au remboursement.

L 3321